

DECRET N°2011-867 DU 30 DECEMBRE 2011

portant approbation du budget prévisionnel du Fonds National de la Microfinance (FNM) pour l'exercice 2011.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères et le décret n° 2011-553 du 24 août 2011 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2009-178 du 05 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2006-301 du 27 juin 2006 portant création du Fonds National de la Microfinance ;
- Sur** rapport du Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 novembre 2011.

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel du Fonds National de la Microfinance pour l'exercice 2011 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 decembre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des politique
Publique, de la Dénationalisation et du Dialogue Social,



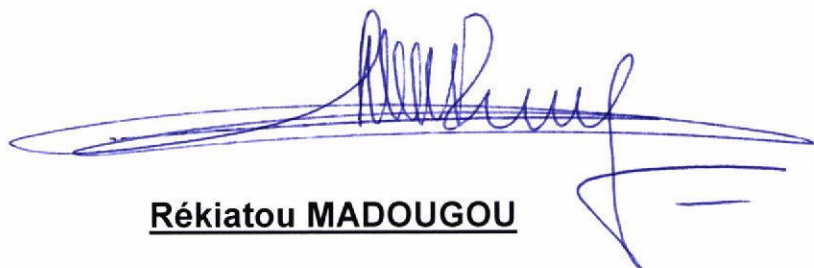
Pascal Iréné KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre Chargé de la Microfinance,
de l'Emploi des Jeunes et des Femmes,



Alayi Adidjatou MATHYS



Rékiatou MADOUYOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPDDS 4 MEF 4 MCMEJF 4 AUTRES MINISTERES 23
SGG 4 SMTP 2 DGAE-DGCPE 2 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC- 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.

